

ORDONNANCE COLLECTIVE
N° OC-20.06

Rédigé/révisé par la Direction des services professionnels et hospitaliers
En collaboration avec la Direction des soins infirmiers
Date d'entrée en vigueur : Le 4 décembre 2006
Date de révision : s/o
Approuvé par résolution n° 2006 06.06 du CMDP

**Administration et
interprétation des résultats
d'un test PPD**

Infirmière du bureau de santé

CLIENTÈLE VISÉE

Tout nouvel employé de l’Institut universitaire de gériatrie de Montréal.

PROFESSIONNELS VISÉS

Infirmière du bureau de santé

PROCÉDURE

Pour tout nouvel employé, l'infirmière du bureau de santé procède à l'administration du PPD.

- Administrer une dose de 5 unités de PPD (*tuberculin purified protein derivative*) intradermique. La concentration usuelle est de 5 TU par 0,1 mL.
- Le site habituel d'injection est la surface interne de l'avant-bras, environ 10 cm en dessous du coude.
- Injecter en intradermique, avec une seringue jetable, en utilisant une aiguille de 1/2 pouce, numéro 26-27, le biseau de l'aiguille étant dirigé vers le haut.
- Si l'injection intradermique est bien effectuée, une bulle d'environ 6 à 10 mm apparaîtra au site d'injection. Celle-ci disparaîtra après quelques minutes.
- Aucun pansement n'est requis.

PRÉCAUTIONS

- Éviter d'administrer en sous-cutané. Il pourrait se produire une inflammation aiguë ou une réaction fébrile.
- Des réactions allergiques immédiates peuvent se produire. L'infirmière doit procéder alors à l'injection sous-cutanée d'une solution aqueuse de chlorhydrate d'épinéphrine 1:1000 à la dose de 0,5 mL et aviser immédiatement le médecin.
- Chez les patients plus sensibles, une forte réaction positive peut se produire incluant vésicule, ulcération ou nécrose. L'infirmière pourra appliquer des compresses froides et en aviser le médecin.

CONTRE-INDICATIONS

- Ne pas administrer à des personnes ayant déjà eu un PPD positif car il pourrait se produire des réactions sévères, soit vésicule, ulcération ou nécrose au site d'injection.
- Éviter d'administrer ce test à une femme enceinte.
- Ne pas administrer sur une peau portant des lésions acnéiformes, velue ou avec peu de tissu sous-cutané.

INTERPRÉTATION

- Lire 48 à 72 heures après l'administration.
- On ne mesure que l'induration. Mesurer le diamètre de l'induration transversalement à l'axe de l'avant-bras.
- S'il y a absence d'induration mais présence d'un érythème de plus de 10 mm, l'injection a pu être trop profonde. Il faudra répéter le test.
- Induration de moins de 5 mm : test négatif.
- Induration entre 5-10 mm : test non concluant.
- Induration de 10 mm et plus : test positif.

APPROBATION

Directrice des soins infirmiers

Directrice des services professionnels et hospitaliers

Président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens